

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

CAB4 et PDIL2 : le Gabon sollicite plus de financements

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/Gabon

LORS des assises des Assemblées annuelles des institutions de Bretton Woods auxquelles elle prend part, la délégation gabonaise, conduite par le ministre de l'Économie, Roger Owono Mba, a rencontré le vice-président de la Banque mondiale pour la région Afrique, Hafez Ghanem, et le directeur du département Afrique du Fonds monétaire international (FMI), Abebe Aemro Sélassié. L'entretien avec le vice-président de la Banque mondiale a été l'occasion de dresser un état de l'évolution des projets bénéficiant de l'appui de cette institution. Le projet de connectivité CAB4 et le Projet de développement

Un appui plus accru à la relance et à la diversification de l'économie



La délégation gabonaise, conduite par le ministre Roger Owono Mba (g).

des infrastructures locales phase 2 (PDIL2) ont été cités comme étant les plus performants du portefeuille. Concernant le PDIL2, la partie gabonaise a sollicité une mobilisation supplémentaire de ressources, compte tenu de son impact constaté sur le quotidien des populations bénéficiaires. Lors de l'échange avec le directeur du département Afrique du FMI, le ministre Roger Owono Mba a souligné l'intérêt d'orienter

désormais les interventions vers un appui plus accru à la relance et à la diversification de l'économie après la phase de stabilisation. Les différents interlocuteurs du ministre ont salué les bonnes performances de l'économie gabonaise qui ressortent du communiqué de la dernière mission du FMI à Libreville, et ont réaffirmé la volonté de leurs institutions à accompagner la consolidation de cette dynamique de relance de l'économie.

ANPI : Okoumé Capital au chevet des PME

G-M.N-N
Libreville/Gabon

L'AGENCE nationale de promotion des investissements (ANPI) et le Fonds d'investissement Okoumé capital ont signé, le mardi 15 octobre 2019, un accord qui permettra d'accroître le mécanisme de financement et d'accompagnement des promoteurs des projets et des Petites et moyennes entreprises (PME), ainsi que des Petites et moyennes industries (PMI). Concrètement, Okoumé capital va investir dans le capital des entreprises. "Le principe est de faire du financement appelé fonds propres, via des prises de participation dans toutes formes de sociétés. Ce mécanisme permet à l'entrepreneur de disposer des ressources qui lui permettent de faire des investissements à longs termes, ce que ne peuvent faire les banques", a indiqué Edgard Mfouba, directeur général d'Okoumé Capital. En termes d'implication, la prise de capital permettra à Okoumé capital de devenir un associé de l'entrepreneur. Le fonds d'investissement accompagnera en effet l'entrepreneur pendant une durée déterminée de 5 ans maximum,



Poignée de main entre Edgard Mfouba (g) et Gabriel Ntougou, après le paraphe de la convention.

pour permettre à son entreprise de faire sa montée en charge avec les fonds que le bailleur lui aura apportés. "Une fois qu'elle peut voguer d'elle-même, nous faisons un désinvestissement et touchons ce qu'on appelle un revenu de cession, plus-value d'Okoumé Capital dans ce deal". Quant à l'ANPI, il lui revient de rendre la start-up, l'opérateur ou n'importe quel acteur ou promoteur, capable d'avoir un profil financier lui permettant d'être éligible aux critères d'accessibilité.

ODD : encore des insuffisances selon la Cour des comptes

Georges-Maixent NTOUTOUME-NDONG
Libreville/Gabon

LE rapport sanctionnant l'audit de la Cour des comptes sur la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) au Gabon a permis de constater l'adaptation effective du Plan stratégique Gabon émergent (PSGE) ainsi que du Plan de relance économique (PRE) et des différents plans sectoriels à l'agenda 2030 des Nations unies. Cependant, ledit rapport pointe l'absence de sensibilisation et de vulgarisation de l'agenda 2030 des Nations unies sur l'ensemble du territoire national.



Le président de chambre, Alex Euv Moutsiangou, lors du point de presse mardi à la Cour des comptes.

"Cette situation trouve son origine dans l'absence d'un plan

de communication nécessaire à la sensibilisation sur la vision et les préconisations véhiculées par l'agenda 2030", a indiqué le président de Chambre, Alex Euv Moutsiangou, lors d'un point de presse tenu mardi dernier à la Cour des comptes. Toutefois, il faut souligner que sur 17 pays en Afrique, le Gabon est l'un des deux à avoir pu présenter son rapport sur les ODD. Le président de la Cour des comptes et sa délégation ont représenté le Gabon devant cette institution internationale lors d'une mission en Afrique et à l'international, pour montrer le niveau de son implication dans la réalisation de l'agenda 2030.

